

BERNARD STIEGLER
PRENDRE SOIN
DE LA JEUNESSE
ET DES GÉNÉRATIONS

Flammarion

Extrait de la publication

PRENDRE SOIN

DE LA JEUNESSE ET DES GÉNÉRATIONS

Dans la collection « La bibliothèque des savoirs »

- Alberto Alesina, Edward L. Glaser, *Combattre les inégalités et la pauvreté. Les États-Unis face à l'Europe.*
- Ulrich Beck, Edgar Grande, *Pour un empire européen.*
- Douwe Draaisma, *Pourquoi la vie passe plus vite à mesure qu'on vieillit ? Les énigmes de la mémoire.*
- Didier Fassin, Richard Reichtman, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime.*
- Benoît de l'Estoile, *Le Goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers.*
- Gérard Pommier, *Comment les neurosciences démontrent la psychanalyse.*
- Bernard Stiegler, *Prendre soin. 1. De la jeunesse et des générations.*
- Pierre-André Taguieff, *Le Sens du progrès. Une approche historique et philosophique.*
- Slavoj Žižek, *Fragile Absolu. Pourquoi l'héritage chrétien vaut-il d'être défendu ?*

Bernard Stiegler

PRENDRE SOIN

1. DE LA JEUNESSE ET DES GÉNÉRATIONS

FLAMMARION

Du même auteur

(Avec Marc Crépon), *La Démocratie participative. Fondements et limites.*

La Télécratie contre la démocratie. Lettre ouverte aux représentants politiques.

(Avec Ars Industrialis), *Réenchanter le monde. La valeur esprit contre le populisme industriel.*

Des pieds et des mains.

Mécréance et discrédit 3. L'esprit perdu du capitalisme.

Mécréance et discrédit 2. Les sociétés incontrôlables d'individus désaffectés.

L'attente de l'inattendu.

Mécréance et discrédit 1. La décadence des démocraties individuelles.

Constituer l'Europe 1. Dans un monde sans vergogne.

Constituer l'Europe 2. Le motif européen.

De la misère symbolique 1. L'époque hyperindustrielle.

De la misère symbolique 2. La catastrophe du sensible.

Passer à l'acte.

Aimer, s'aimer, nous aimer : du 11 septembre au 21 avril.

Philosopher par accident.

La Technique et le Temps 3. Le temps du cinéma.

(Avec Jacques Derrida), *Échographies de la télévision.*

La Technique et le Temps 2. La désorientation.

La Technique et le Temps 1. La faute d'Épiméthée

© Éditions Flammarion, Paris, 2008.

ISBN : 978-2-0812-0736-3

*Pour mes parents
avec ma très affectueuse reconnaissance.*

À la mémoire de Gabriel Mehrenberger.

Sapere aude ! [Ose savoir !] Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des Lumières.

Emmanuel Kant

Maître d'un savoir dont les ingénieuses ressources
Dépassent toute espérance,
Il peut prendre ensuite la route du mal tout comme du bien.

Sophocle

Je prends [...] le risque de chercher à fonder la signification fondamentale du normal par une analyse philosophique de la vie, entendue comme activité d'opposition à l'inertie et à l'indifférence. La vie cherche à gagner sur la mort, à tous les sens du mot gagner et d'abord au sens où le gain est ce qui est acquis par jeu. La vie joue contre l'entropie croissante.

Georges Canguilhem

Le fait que je sois encore vivant et que je sois revenu indemne tient surtout, selon moi, à la chance. Les facteurs préexistants, comme mon entraînement à la vie de montagne et mon métier de chimiste qui m'a valu quelques privilèges dans les derniers

mois de détention, n'ont joué que dans une faible mesure. Peut-être aussi ai-je trouvé un soutien dans mon intérêt jamais démenti pour l'âme humaine, et dans la volonté non seulement de survivre (c'était là l'objectif de beaucoup d'entre nous), mais de survivre dans le but précis de raconter les choses auxquelles nous avons assisté et que nous avons subies. Enfin, ce qui a peut-être également joué, c'est la volonté que j'ai tenacement conservée, même aux heures les plus sombres, de toujours voir, en mes camarades et en moi-même, des hommes et non des choses, et d'éviter ainsi cette humiliation, cette démoralisation totale qui pour beaucoup aboutissaient au naufrage spirituel.

Primo Levi

Premier chapitre

LA DESTRUCTION DE L'APPAREIL PSYCHIQUE JUVÉNILE

1. À propos de ce que les enfants méritent

Désormais, pour certains délits, et en cas de récidive, les délinquants mineurs ne seront plus jugés en France en fonction de leur minorité : la loi leur sera appliquée comme à leurs parents majeurs. La cause invoquée pour ce changement considérable est que la disposition juridique qui définissait un *âge de la responsabilité pénale*, et qui limitait du même coup la portée répressive de la loi à l'encontre des mineurs (qui ne votent pas), induit un sentiment d'impunité qui pousse en quelque sorte l'enfant délinquant à la répétition aggravée de son comportement délictueux.

Le problème est que cette modification de la loi signifie qu'il n'y a plus, désormais, d'âge nettement affirmé de la responsabilité. Disons plus précisément que cette modification conduit à une *dilution* de la responsabilité :

1. en tant que celle-ci est socialement établie par et fondée sur le statut de majorité,

2. en tant qu'elle est, avant toute autre responsabilité de l'être majeur que ce statut circonscrit, celle de prendre soin des enfants, ainsi que des adolescents qui

traversent l'âge de « toutes les vulnérabilités », comme dit Françoise Dolto¹ : elle est *avant toute autre* responsabilité celle de *prendre soin d'eux précisément en tant qu'ils sont mineurs*.

Remettre en cause la minorité des enfants délinquants, c'est aussi remettre en cause la majorité de leurs ascendants adultes, et en fin de compte, décharger ceux-ci des responsabilités que leur confère leur majorité. C'est décharger la société majeure de sa responsabilité, et c'est l'en décharger sur les mineurs. Car en atténuant la différence entre la minorité et la majorité, cette modification de la loi, qui redéfinit la minorité, et qui redéfinit *du même coup* la majorité, tend à occulter que la responsabilité est une compétence socialement *acquise*, et que la société est en charge de la transmettre aux enfants et aux adolescents. Ceux-ci sont dits mineurs précisément en ce que la société majeure est d'une façon générale en *obligation* à leur endroit, mais tout d'abord et tout spécialement quant à leur *éducation* : l'éducation est précisément le nom de cette transmission de compétence sociale qui élève à la responsabilité, c'est-à-dire à la majorité.

En occultant l'obligation de transmission en quoi consiste la majorité, la modification de la loi occulte le *sentiment* de cette responsabilité dans la conscience des adultes majeurs aussi bien que dans celle des enfants et des adolescents mineurs, et elle signe la faillite d'une société qui est devenue *structurellement* incapable d'éduquer les enfants, faute d'être encore capable de distinguer minorité et majorité. Car la différence entre minorité et majorité n'est pas effacée seulement par cette loi : comme je vais essayer de le montrer dans ce qui suit, cette *indifférenciation entre mineurs et majeurs* est à la base même de notre société de consommation, qui

1. Citée par Jacques Hintzy, président d'Unicef France, dans *Libération* du 18 juillet 2007.

tend systématiquement à installer les consommateurs, mineurs comme majeurs, dans un *sentiment structurel d'irresponsabilité*.

On pourrait ici objecter que ces arguments de droit, ou de philosophie du droit, sont par trop formels et théoriques, tandis qu'en termes d'efficacité, c'est-à-dire du point de vue de la sécurité réclamée à très bon droit par la société, qui souffre malheureusement, en effet, d'une incivilité juvénile croissante, il s'agit d'être réaliste. Or, l'aggravation de la répression à l'encontre des délinquants mineurs n'est pas du tout « réaliste », et Jacques Hintzy rappelait récemment que

des pays qui, comme les États-Unis, ont de longue date instauré des peines plus lourdes aux mineurs, sont en train de tirer un bilan très négatif de ces mesures ¹.

En réalité, la *dénégation* de la minorité des mineurs et de la responsabilité des majeurs ne fait qu'augmenter la coupure entre ce qu'il reste de société majeure, c'est-à-dire responsable, et les enfants et adolescents mineurs qu'elle enferme de plus en plus souvent *avec leurs parents* dans une éternelle irresponsabilité, ce qui ne peut de toute évidence que se traduire, dans leur cas, par une installation à vie dans la délinquance, voire dans la criminalité.

L'autoritarisme, dont la modification de la loi définissant la minorité est un symptôme particulièrement chargé de sens, symbolique aussi bien que juridique, est toujours l'indice d'une très grande *faiblesse de la loi*, précisément en tant que celle-ci repose sur un *ordre symbolique* – cet ordre qu'Antigone appelle, dans sa langue antique, grecque, et tragique, la « loi divine ». C'est pourquoi toutes les mesures autoritaires inspirées

1. *Ibid.*

par l'autoritarisme des impuissances en tous genres engendrent toujours, à plus ou moins long terme, l'*aggravation* de la situation qu'elles sont censées « traiter ».

On traite le mildiou, ou une invasion de blattes ou de poux. Mais la loi ne peut jamais être protégée par un traitement : elle suppose un soin – et ce, parce que ce qui garantit son respect n'est pas l'appareil de répression qui l'accompagne, et qui n'est qu'un pis-aller, mais le *sentiment* qu'elle n'engendre que pour autant qu'elle est intériorisée. Et le *soin*, qui peut seul engendrer ce sentiment intime, et la familiarité qui s'y forme (comme *philia*), est ce qui se fonde sur une responsabilité *partagée* – du moins dans une société de droit.

La véritable question est de savoir ce que *méritent* les mineurs, c'est-à-dire les enfants et les adolescents. Au mois de juin 2007, au moment même où cette loi était débattue, une campagne publicitaire apportait à cette question une réponse partielle, mais parfaitement claire, et exceptionnellement symptomatique : les enfants méritent « mieux que ça ». *Ça* désignait leurs parents et leurs grands-parents : ils méritent Canal J, disait cette campagne – Canal J étant une chaîne de télévision spécialisée dans la conquête de cette tranche très importante de l'audience (c'est-à-dire du temps de cerveau disponible) que sont les mineurs.

Cette « tranche », c'est-à-dire ce que l'on *traite* comme tel, en *découpant* les générations en de telles « tranches » qui sont aussi des *cibles*, et non en y distinguant des *âges* dont il faut prendre soin, cette « tranche » est très importante dans le système des audiences et de leur segmentation : elle est devenue *prescriptrice*, et ce, par une *inversion générationnelle* qui est le signe le plus évident de la véritable *ruine de l'éducation* à quoi a conduit le marketing télé-visé de la société des consommateurs. Cette « tranche » des êtres mineurs est devenue prescriptrice des comportements de consommation des

« tranches » supposément adultes, mais qui s'en trouvent en réalité infantilisées, c'est-à-dire de moins en moins responsables et du comportement de leurs enfants, et de leur propre comportement, prescrit par ces enfants dont ils n'ont plus tout à fait la responsabilité : de tels adultes sont devenus structurellement *mineurs* – et il en résulte que c'est la majorité en tant que telle, pénale aussi bien que démocratique, qui semble avoir disparu.

2. Ce que « ça » veut dire

Un être humain majeur est un être humain reconnu *socialement* adulte, et en cela responsable. La responsabilité est le trait définitoire de l'être adulte. Un adulte irresponsable au sens strict perd ses droits aussi bien que ses devoirs d'adulte. Il peut être mis sous tutelle – ainsi de personnes âgées qui « retombent en enfance », ou d'adultes devenus fous (et « internés »), ou ne jouissant pas de toutes leurs facultés mentales : la responsabilité est une caractéristique de l'esprit, c'est-à-dire aussi *de l'intelligence humaine qui est en cela tout aussi bien psychique que sociale* – et je reviendrai sur cette *double dimension* de l'intelligence en référence au discours de politique générale dans lequel François Fillon, actuel Premier ministre du gouvernement français, définissait, et comme sa grande priorité, ce qu'il appelait la « bataille de l'intelligence ».

La responsabilité est une qualité psychique aussi bien que sociale de l'adulte et, depuis Freud, on sait que la *formation* de cette responsabilité, c'est-à-dire ce *devenir* adulte, passe, à l'époque de la prime enfance, par une relation d'identification aux parents qui éduquent l'enfant. C'est ce que Freud a appelé l'identification primaire, dont il explique

1. qu'elle est pratiquement indélébile, et qu'elle s'opère dans les cinq premières années de la vie,

2. qu'elle est la condition d'accès au surmoi, dont l'adulte transmet à l'enfant qu'il éduque la capacité de l'intérioriser, et dont le nom ordinaire est la loi : en s'identifiant à l'adulte, l'enfant s'identifie à ce à quoi cet adulte s'est lui-même identifié à travers ses éducateurs, qui en ont fait de même, et ce, de générations en générations – ce processus d'identification étant ainsi ce qui à la fois distingue et relie les générations.

Or, c'est ce processus que l'industrie culturelle détourne¹ *en détournant et en captant l'attention* des jeunes consciences en vue d'en faire « du » temps de « cerveaux disponibles », c'est-à-dire dociles aux injonctions de consommer, mais s'en trouvant de plus en plus souvent frappés de troubles de l'attention généralement accompagnés d'hyperactivité, comme je vais y revenir aux chapitres 4 et 5.

La chaîne de télévision Canal J, avec sa campagne publicitaire scandaleuse, revendique sans la moindre vergogne cet état de fait : mettant en scène par deux affiches un père et un grand-père, c'est-à-dire des adultes, représentants de la majorité, l'un devant son enfant, l'autre devant son petit-enfant, c'est-à-dire devant des mineurs qu'ils sont en responsabilité de conduire à leur majorité, la chaîne de télévision pour mineurs (« J », qui désigne par ce logo la tranche qu'elle traite en tant que masse de jeunes « cerveaux disponibles ») *ridiculise* le père et le grand-père – c'est-à-dire *leur dénie toute responsabilité*.

Il n'y a aucun hasard ici à ce que ni la mère ni la grand-mère ne soient visées. Il s'agit d'utiliser tous les clichés pour court-circuiter l'autorité parentale, et parmi

1. J'ai développé plus longuement le thème du détournement de l'identification primaire dans *Mécréance et discrédit 2. Les sociétés incontrôlables d'individus désaffectés*, Galilée, 2006, p. 130-135.

ces clichés, le père représente la répression. Un blog soulignait très justement comment ce cliché est installé pour être tourné en dérision : le père et le grand-père cherchant à faire rire leurs enfants sont infantilisés par ce

retournement des valeurs [qui] est une pratique habituelle dans la publicité [et] permet de brouiller les repères, dynamiter les hiérarchies, détruire la culture et l'éducation¹.

La *morale* de ces deux affiches, qui y est imprimée en toutes lettres, est que « nos enfants méritent mieux que ça » – *ça* désignant ici le père et le grand-père.

Le *ça*, c'est aussi, cependant, à partir de 1923 (et dans ce que l'on appelle la seconde topique freudienne), ce par quoi Freud désigne un système psychique que le *ça* forme avec le *moi*, dont le *moi*, autrement dit, est une partie, et où s'agencent le conscient, le préconscient² et l'inconscient³. Le *ça* ne coïncide pas totalement avec ce que Freud appelait jusqu'alors l'inconscient. Car si l'inconscient est constitué par les représentations refoulées, et refoulées par le *moi*, celui-ci, qui s'oppose en cela à l'inconscient, et qui est donc plutôt situé du côté de la conscience, n'est pourtant pas lui-même totalement conscient. Car les forces de refoulement qui viennent du *moi* ne sont pas conscientes : le *moi* n'est pas conscient des forces qui l'obligent à refouler ce qui lui vient de l'inconscient, bien que ces forces viennent de lui. Autrement dit, le *moi* ne coïncide pas plus avec la conscience

1. <http://blogantipub.wordpress.com/2007/06/15/eduquer-soit-memes-enfants-cest-nul/>

2. C'est-à-dire ce qui est formé par les souvenirs qui peuvent être rappelés à la conscience.

3. C'est-à-dire ce qui est formé par des souvenirs qui sont refoulés et qui ne peuvent être rappelés à la conscience.

que le ça ne coïncide avec l'inconscient. Le ça, qui englobe l'inconscient, se *prolonge* dans le moi comme système de refoulement qui n'est pas lui-même conscient. À cet égard, le ça unifie l'inconscient et le surmoi.

Il y a un lien organique et fonctionnel entre le moi et le ça non seulement parce que le ça comporte les forces de refoulement qui sont celles du moi, mais aussi, nous dit Freud, parce que le ça est censé *apprendre quelque chose du monde* par l'intermédiaire du moi. Le moi, comme siège de la conscience, c'est-à-dire aussi de l'attention, est ce qui recueille ce que Husserl appelle les rétentions primaires – celles-ci étant ce qui *arrive* au temps de la conscience¹. Or, ces rétentions primaires, qui sont essentiellement des perceptions, deviennent ensuite des rétentions secondaires, c'est-à-dire des souvenirs, qui peuvent eux-mêmes devenir soit préconscients, c'est-à-dire latents², soit proprement refoulés (inconscients).

En tant que refoulés, ces contenus psychiques, qui sont des représentations, fournissent des matériaux aux pulsions dont l'inconscient (et avec lui le ça) est le siège, constituant en cela le théâtre du principe de plaisir – principe qui cherche dans l'inconscient à satisfaire immédiatement toutes les pulsions, « immédiatement » signifiant ici *sans passer par le principe de réalité*, qui est la médiation *sociale*, et, en cela, le média et en quelque sorte le *medium* (et l'esprit) du plaisir.

Le principe de plaisir satisfait, c'est-à-dire non différé par le principe de réalité, est ce qui donne la jouissance. Mais la jouissance est ce qui s'éteint par le fait même

1. Nous reviendrons plus en détail sur ces sujets dans le chapitre 3.

2. Cf. S. Freud, *Essais de psychanalyse*, « Le moi et le ça », Payot 2001, p. 249.

d'être atteint – raison pour laquelle on la nomme aussi la « petite mort » : la jouissance a la structure de la jetabilité, à la différence du désir, et du plaisir qu'il ne procure que pour autant qu'il le diffère, que pour autant que, lorsque il est atteint, il le fait renaître comme sa différance¹, prenant soin de son objet en tant qu'objet du désir. Mais cela suppose alors une supplémentarité, comme l'enseigne Jacques Derrida. Et nous verrons que celle-ci, qui est aussi un *pharmakon*², c'est-à-dire à la fois un remède, un poison et un bouc-émissaire, constitue dès lors la condition de tout système de soin.

3. La sédimentation du milieu symbolique intergénérationnel, condition de la formation de l'attention

Cependant, l'inconscient, et donc le ça qui en est le siège, contient des représentations psychiques héritées, qui n'ont pas été d'abord *vécues* en tant que rétentions primaires par la conscience, puis refoulées, mais qui sont transmises par le *milieu symbolique*, par exemple la langue, et les matériaux symboliques en général, objets, icônes et toutes formes de supports de mémoire que les

1. La différance est en général « l'espace du temps et la temporalisation de l'espace ». La différance comme relation régissant les rapports du principe de plaisir et du principe de réalité est ce que Jacques Derrida a décrit notamment dans *La Carte postale. De socrate à Freud*, Flammarion, 1980.

2. Ce concept de *pharmakon*, qui est au centre du présent ouvrage, a été théorisé par Jacques Derrida (« La pharmacie de Platon », dans *La Dissémination*, Seuil, 1972) à travers un commentaire du dialogue *Phèdre* de Platon – où celui-ci écrit que l'écriture est un *pharmakon*, à la fois ce qui remédie aux failles de la mémoire, et ce qui affaiblit cette mémoire. Derrida ne souligne pas le sens de bouc-émissaire qu'a aussi le mot *pharmakon* en Grèce ancienne.

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01EHBN000167.N001
Dépôt légal : février 2008

Extrait de la publication